



Paris, le 25 mai 2016

Dividende 2015 proposé à l'Assemblée Générale Annuelle

Calendrier et modalités

Le 23 mars 2016, le Conseil d'Administration (le « **Conseil** ») de Korian (la « **Société** ») a décidé de soumettre à l'Assemblée Générale Annuelle (l'« **Assemblée** »), qui se réunira le 23 juin 2016, le versement d'un dividende de 0,60 € par action au titre de l'exercice 2015.

Le Conseil a également décidé de soumettre à l'Assemblée une résolution en vue d'offrir à chaque actionnaire la possibilité d'opter pour un paiement du dividende en actions nouvelles de la Société, le paiement en actions s'effectuant sur la totalité du dividende.

Le prix d'émission des actions nouvelles sera égal à 95% de la moyenne des cours de clôture des 20 séances de bourse précédant la date de l'Assemblée, diminuée du montant net du dividende par action, soit 0,60 €, et arrondi au centime d'euro supérieur.

CALENDRIER ET MODALITES DE PAIEMENT DU DIVIDENDE

- **Date d'arrêté des positions** (*record date*) : 28 juin 2016
- **Date de détachement** (*ex date*) : 29 juin 2016
- **Délai d'exercice de l'option** : du 29 juin au 15 juillet 2016. Au-delà de cette dernière date, à défaut d'exercice de l'option, les actionnaires percevront leur dividende en numéraire.
- **Traitement des rompus** : dans le cas où le montant des dividendes pour lesquels l'option serait exercée ne correspondrait pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces.
- **Date de paiement** : 22 juillet 2016 (quel que soit le mode de paiement du dividende).
- **Admission et date de jouissance des actions nouvelles** : les actions nouvelles remises en paiement du dividende, en cas d'exercice de l'option, feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext Paris. Elles seront soumises à toutes les stipulations des statuts de la Société et porteront jouissance au 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, elles seront, à compter de leur émission, entièrement assimilées aux actions ordinaires composant le capital social de la Société.

Cette option peut être soumise à des restrictions légales pour les actionnaires non-résidents français. Ils sont invités à s'informer des conditions applicables selon la législation de leur pays de résidence auprès de leur conseil juridique habituel.



Avertissement

Le présent communiqué constitue un document d'information requis en application des articles 212-4 4° et 212-5 5° du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** ») ainsi que de l'article 13 de l'Annexe III de l'instruction AMF n° 2005-11 du 21 décembre 2005 modifiée.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre d'achat de titres financiers. Le présent communiqué et tout autre document relatif au paiement du dividende en actions ne pourra être diffusé hors de France qu'en conformité avec les lois et règlements applicables localement et ne pourra constituer une offre de titres financiers dans les pays où une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables.

Prochaine communication : 20 juillet 2016 après bourse Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre 2016

À PROPOS DE KORIAN

Korian, 1^{ère} entreprise européenne spécialiste du Bien Vieillir, créée en 2003, dispose d'une capacité d'accueil de près de 70 000 résidents / patients en Europe (France, Allemagne, Italie et Belgique) et emploie près de 45 000 collaborateurs. Le Groupe gère près de 700 établissements dans quatre lignes de métiers : maisons de retraite médicalisées, cliniques de soins de suite et de réadaptation, résidences services et soins à domicile.

Pour plus d'information, merci de consulter le site Internet : www.korian.com

Korian est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris et fait partie des indices suivants : SBF 120, CAC Health Care, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et MSCI Global Small Cap

Ticker Euronext : KORI - ISIN : FR0010386334 – Reuters : KORI.PA – Bloomberg : KORI.FP

CONTACT INVESTISSEURS

Didier Laurens
Directeur Relations Investisseurs
didier.laurens@korian.com
T : +33 (0)1 55 37 53 55

CONTACT PRESSE

Sophie Bodin / Tarik Dali
DGM Conseil
s.bodin@dgm-conseil.fr / t.dali@dgm-conseil.fr
T : +33 (0)1 40 70 95 93